

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

LA XIX^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Quelques réflexions

A notre époque, où une lourde inquiétude pèse sur le monde, il ne faut pas trop attendre d'une conférence internationale. Si l'on y passe sous silence les problèmes qui divisent les Etats, les résultats seront marqués d'un faux optimisme. Si, par intention ou par accident, les rivalités politiques s'emparent de la tribune, une polémique stérile fait échouer les tentatives d'entente et d'union.

Certes, la Conférence de la Nouvelle-Delhi n'a pas entièrement échappé à ce dilemme. Le vote sur la proposition d'inviter le Gouvernement établi à Formose de siéger sous son titre officiel de République de Chine a créé, à la séance de clôture, un très vif incident. Mais cet incident, quelque pénible qu'il ait été, a offert à tous la plus utile démonstration. Il a prouvé, en effet, que la Croix-Rouge n'était pas atteinte dans son unité, sa vitalité et la poursuite de son œuvre, et que cette affaire, qui a fait tant de bruit, était étrangère à sa véritable substance. La Croix-

Rouge est une réalité qui trouve ses fondements dans des sentiments et des aspirations dont la permanence est étrangère aux fluctuations de la diplomatie.

On l'a bien senti à la Nouvelle-Delhi où un travail constructif n'a cessé de grouper tous les délégués. Ce travail s'est accompli grâce aux précieux contacts qui ont été établis au cours des séances, des innombrables réceptions et des belles excursions si parfaitement organisées par nos hôtes indiens. L'universalité de la Croix-Rouge n'a pas été seulement mise en évidence par la présence de quatre-vingt et une Sociétés nationales et d'autant de gouvernements, mais aussi par la découverte que chacun a pu faire chez ses collègues d'un même idéal et d'une même conviction. Découverte stimulante et pleine de promesses qui a été, peut-être, le meilleur résultat de la Conférence.

Les débats ont été le reflet de cette universalité morale. Ils furent modérés, empreints du désir de contribuer à l'élaboration de résolutions et de vœux unanimes. Pour sa part, le Comité international ne peut que se féliciter de l'esprit de compréhension qui a présidé à l'étude des questions qu'il avait mises à l'ordre du jour. Il n'était pas sans craintes au sujet du sort qui serait fait à certaines de ses propositions qui soulevaient des problèmes difficiles. Il y a des antagonismes et des méfiances qui peuvent trouver prétexte à s'exprimer sans contrôle. Bien au contraire, une discipline librement consentie a permis aux discussions de se dérouler dans le calme et d'aboutir à des textes d'une haute portée. L'acceptation de la résolution sur le Projet de Règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre a été l'un des sommets de la Conférence. Nous en dirons autant de la résolution sur les soins médicaux et de celle sur les secours en cas de conflits internes.

Il y a, dans les textes adoptés à la Nouvelle-Delhi, une marque commune que seule la Croix-Rouge pouvait leur donner, quelque chose de profondément humain : aux prises avec la souffrance, les hommes se ressemblent et la grande organisation qui s'est proposé de les secourir se trouve, dans tous les pays,

en face de tâches semblables. Ces tâches, la XIX^e Conférence internationale les a abordées avec la connaissance de ses devoirs et de ses responsabilités; elle a ainsi convaincu ses participants de l'utilité de son œuvre qui se réalisera dans un élan nouveau donné au mouvement de la Croix-Rouge.

Bref, la Conférence de la Nouvelle-Delhi a été un grand succès.

LÉOPOLD BOISSIER

*Président
du Comité international
de la Croix-Rouge*

Les travaux de la Commission du droit international humanitaire

Cette Commission, la première, apparaissait d'emblée comme la plus importante de la Conférence. De fait, elle s'est réunie dans la grande salle du Vigyan Bhavan, où avaient lieu également les séances plénières, et toutes les délégations, ou peu s'en faut, y furent largement représentées. La Commission fut présidée avec autorité par M. John A. MacAulay, qui avait déjà dirigé avec succès les débats de la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, en 1952, à Toronto. Ses travaux se déroulèrent dans une atmosphère favorable et, on doit le reconnaître, un esprit de conciliation ne cessa d'animer les participants.